

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

AMENDEMENT

N ° AS1311

présenté par

M. Causse, Mme Dupont, Mme Pompili, M. Mendes, M. Travert, Mme Marsaud, Mme Brulebois, Mme Tiegna, M. Royer-Perreaut, M. Sorez, M. Perrot, Mme Liliana Tanguy, Mme Goetschy-Bolognese, M. Larsonneur, Mme Delpech, M. Bouyx, M. Alauzet et Mme Maillart-Méhaignerie

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.